

HORAIRES PRATIQUES

MAIRIE :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mardi et jeudi

de 09h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

Le mercredi et le samedi

de 09h00 à 12h00

Tél : 02.54.26.00.14

Fax : 02.54.26.14.84

Mail : mairie-montierchaume@wanadoo.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Le lundi de 14h30 à 16h30

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00



Notre commune a l'avenir que nous souhaitons lui donner : cité dortoir ou village agréable.

Un climat serein, une bonne entente et des activités qui réunissent les habitants, voilà les conditions nécessaires pour qu'il fasse bon vivre dans un village. Nous avons la chance de disposer de commerces et de services, d'une maison médicale avec un médecin, des infirmiers et une réflexologue à votre service sans oublier la pharmacie.

Nos associations sportives et culturelles vous attendent, jeunes et moins jeunes. Si tous, nous faisons l'effort de faire vivre nos commerces, c'est dans un village que nous habiterons sinon c'est une cité dortoir.

Élus nous avons un rôle important et nous en sommes conscients.

Nous pouvons être fiers de notre village car il a un passé historique. Nous avons également des artistes, des sportifs et sportives de haut niveau, des artisans, des personnes généreuses qui donnent de leur temps sans compter et ce dans l'anonymat, Nous avons certes des visions différentes sur l'avenir mais nous devons avoir le même souhait : faire vivre notre commune.

Je vous informe qu'en ma qualité de Maire, j'ai un devoir de protection envers tous les agents communaux de notre collectivité.

A ce titre, je ne peux pas tolérer des dénigrements concernant les agents sur les réseaux sociaux. Je veille néanmoins à la qualité du service public rendu aux administrés.

Vivre ensemble en respectant l'autre est une nécessité si l'on veut que notre village soit agréable à vivre.

Bon été à tous et en ces temps de grosse chaleur, n'oublions pas de prendre soin de nos aînés.

Michel LENGLET

Conseil Municipal des Jeunes :



Ils s'appellent Manon, Noa, Lola, Justin, Kanel, Manon, Melly, Maëly, Margaux, Lucie, Léa, Hugo, ils sont élèves en primaire ou au collège et ont décidé de se mettre au service de la commune de Montierchaume en intégrant le Conseil Municipal des Jeunes. Leur emploi du temps est très chargé : actions ponctuelles en faveur des populations défavorisées, réunions de travail et conférences sur différents thèmes, tels que le harcèlement scolaire ou les violences familiales.

Ils envisagent la réalisation d'un film sur le village avec enquête sur la population (étude journalistique avec histoire du village), ainsi que la participation aux commémorations, des séances de sensibilisation à la fonction publique et au rôle et fonctionnement des communes. Par ailleurs un trombinoscope sera édité (document où chaque jeune aura renseigné son état civil, son mandat, son engagement, ses motivations et qui sera accompagné d'une photo). Ce trombinoscope sera présenté aux habitants de Montierchaume et servira de base à un projet de jumelage avec le Conseil Municipal des Jeunes d'un village de la banlieue de Roanne.

Ces jeunes sont enthousiastes et dynamiques et méritent que l'on soit à leur côté.

Point sur le lotissement « La pièce de la vigne »



A ce jour tous les pavillons de la tranche locative sont occupés, ils l'étaient depuis le début de l'année 2016. Concernant la tranche de parcelles en vue de l'accession à la propriété, il faut noter que les pavillons sortent de terre. 10 maisons sont d'ores et déjà habitées et 18 pavillons sont en construction et ou en passe de recevoir leurs propriétaires. 28 lots ont donc trouvé des acquéreurs sur les 36 mis à disposition.

C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux résidents.

Projets

La commune envisage prochainement la création d'un site Internet propre à la commune. Celui-ci sera dédié à l'information et aux services proposés par la mairie.

Une borne de recharge pour les véhicules électriques sera implantée sur le parking, face à la pharmacie et la boulangerie.

Lieu de rencontre pour nos ados et leurs familles : une structure multisports, en accès libre, verra le jour cette année. Nous réfléchissons à son implantation.

Accueil des nouveaux habitants : une réception sera effectuée pour les accueillir et leur faire connaître notre commune.

Une légende à Montierchaume



La légende du Pont d'Amour pas aussi loin de la réalité ! La légende, c'est deux grands rois : Richard Cœur de Lion (Anglais) et Philippe Auguste (Français) qui sont sur le point d'en découdre sur le site du pont d'amour à Montierchaume. La rencontre est brève car un serpent surgit et l'un des deux sort son épée et tranche le reptile ; Sur cet entre fait ils se séparent sans verser une seule goutte de sang. Les livres d'histoire quant à eux, nous apprennent que les deux rois partent en croisade. Seul Philippe revient de la terre sainte, Richard lui est fait prisonnier. Finalement libéré le 2 février 1194, il débarque en France et c'est alors que s'engage une guerre d'escarmouches notamment à Loches et Vendôme. En 1195, la guerre se déplace dans le Berry, où les deux armées se rencontrent près d'Issoudun. Alors que l'on s'apprête au combat, Richard va trouver Philippe et lui prêter hommage pour le duché de Normandie et les comtés d'Anjou et de Poitiers.

Un traité de paix est signé à Gaillon, le 15 janvier 1196 : Richard cède Gisors et le Vexin normand à Philippe qui lui abandonne les différentes conquêtes qu'il a faites en Normandie et ses prétentions sur le Berry et l'Auvergne. Ils conviennent en présence du pape Innocent III d'une trêve de cinq ans, d'ailleurs mal respectée. La situation se règle brusquement le 26 mars 1199. Richard est en effet frappé par un carreau d'arbalète. Il succombe à sa blessure quelques jours plus tard, le 6 avril, à quarante-et-un ans au faite de sa gloire.

La légende ne serait-elle jamais bien loin de la réalité ?

Incivilités

Deux règles à respecter

Bruits : heures d'utilisation des tondeuses et autres engins de jardinage bruyants :

- Jours ouvrables : 8h30 – 12h, 14h30 – 19h30
- Samedi : 9h – 12h, 15h – 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h – 12h.

Déjections canines

- Nous allons doter la commune de réceptacles destinés au ramassage des crottes. Mais avant tout, nous comptons sur la civilité des propriétaires de nos amis à quatre pattes pour effectuer le ramassage de leurs déjections dans un sac.
- Il est très désagréable de marcher sur une crotte mais que dire quand ce sont les enfants qui se roulent dedans sur le stade ?.

Taille des haies :

- Il est impératif de tailler les haies afin qu'elles ne débordent pas sur les trottoirs, obligeant les piétons à marcher sur la route. En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.

Participation citoyenne



Montierchaume a signé le 4 juillet 2016 un protocole avec la préfecture et la gendarmerie nationale intitulé « participation citoyenne ».

Ce protocole encadré par la gendarmerie nationale a pour objet :

- Etablir des liens entre les habitants,
- Accroître la réactivité des forces de sécurité,
- Renforcer la tranquillité et générer des solidarités de voisinage.

Vous vous êtes sans doute interrogés sur la signification du panneau représentant un œil à chaque entrée de la commune.

Mis en place dans de nombreuses communes, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tous faits particuliers.

. Infos pratiques

Nouvelles dispositions imposées : cartes grises, cartes nationales d'identité .La demande s'effectue à la Préfecture ou à la Mairie de Déols.

ATTENTION CHALEUR

Je vous rappelle que chaque commune doit mettre en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et celles en situation de handicap qui en font la demande pour bénéficier d'une assistance des services sociaux et sanitaires.

Dates A Retenir /

- ✚ Feu artifice le **15 Juillet 2017** sur le terrain annexe de sport.
- ✚ Départ des enfants pour la retraite aux flambeaux face à la mairie à **22h30**.
- ✚ Repas des anciens : **dimanche 8 octobre 2017** au Foyer Rural .
- ✚ Ouverture de la nouvelle **garderie** à la rentrée scolaire de septembre 2017.

Cinéma du Terroir à Montierchaume

- ✚ Le dimanche **24 septembre** à partir de 15h, diffusion au foyer rural du film « Jeanne des Eaux vives » une adaptation du roman de Jeannine Berducat. Un film sera présenté lors de la diffusion, ainsi que les petits acteurs originaires de Montierchaume.